

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le réseau cyclable du port s'étend d'une nouvelle piste de 1,4 km

Le 16 mai 2023, Anne-Marie Jean, Présidente des Ports de Strasbourg, Alain Jund, Vice-Président de l'Eurométropole de Strasbourg en charge des mobilités, transports, déplacements, de la politique cyclable et du plan piéton, et Sophie Dupressoir, Conseillère municipale déléguée en charge de la ville cyclable et marchable, Emilie Gravier, Directrice générale adjointe des Ports de Strasbourg, ont inauguré la nouvelle piste cyclable rue de La Rochelle. Cette réalisation s'inscrit dans la démarche PEPS (Plan de mobilité Entreprises des Ports de Strasbourg) qui regroupe un plan d'actions en faveur de l'écomobilité dans l'espace portuaire.

L'Eurométropole de Strasbourg et les Ports de Strasbourg ont inauguré la nouvelle piste cyclable située le long de la rue de La Rochelle. Après avoir emprunté le nouveau tronçon à vélo, les élus et participants à l'événement se sont retrouvés au nouveau siège de SOPREMA pour échanger sur le développement des aménagements cyclables de l'espace portuaire et partager un verre de l'amitié.

D'une **longueur de 1,4 km** et réalisée pour un montant total de **480 k€**, cette piste cyclable en site propre est le dernier tronçon de la première phase d'aménagement du programme PEPS. Elle permet de desservir **une quinzaine de nouvelles entreprises, dont SOPREMA**. Pierre-Etienne BINDSCHEDLER, le Président Directeur Général de SOPREMA, très attaché à la mobilité durable ainsi qu'à la sécurité de ses salariés, s'est investi personnellement pour défendre le développement d'infrastructures cyclables adaptées. Globalement, cette réalisation renforce **l'attractivité de l'espace portuaire** pour les entreprises qui y sont implantées.

Ces réalisations permettent aux entreprises installées au port de développer des actions de mobilité en faveur du vélo pour leurs salariés. C'est le cas de SOPREMA qui a développé une opération spécifique : « **Mon job, Mon vélo !** ». Par cette opération emblématique, SOPREMA encourage ses collaborateurs à prioriser l'utilisation du vélo pour effectuer les trajets domicile-travail en les accompagnant dans l'acquisition de vélos (avec ou sans assistance électrique). En partenariat, notamment avec la société « Tandem », « Mon Job, Mon Vélo » a permis de mettre à la disposition des collaborateurs de SOPREMA **72 vélos**. À l'usine de Strasbourg où l'opération a démarré, **plus de 20% de l'effectif en a bénéficié**. Grâce à des retours d'expérience très positifs des utilisateurs, l'opération s'étend au fur et à mesure sur d'autres sites SOPREMA en France : meilleure forme, gains économiques non négligeables, satisfaction de l'effort, les retours sont unanimes !

Dans le détail, le programme propose une offre complète incluant :

- la location d'un vélo pendant 36 mois (mensualité dépendant du revenu de chaque employé, une spécificité appréciée des intéressés),
- une option d'achat intéressante permettant aux salariés d'en devenir propriétaire au bout de cette période,
- un contrat de maintenance annuel sur site,
- un contrat d'assurance (casse & vol) et
- un système antivol de qualité.

Cette action emblématique permet ainsi à SOPREMA d'accompagner ses employés dans leur changement de mobilité, de manière simple, progressive et équitable.

Cette nouvelle piste permet d'atteindre **9 km de réseau cyclable réalisés sur le territoire portuaire** et connecté au reste du réseau cyclable de l'Eurométropole.

La piste a été conçue pour **préserver au maximum l'environnement végétal et les arbres** existants : elle rogne ainsi sur la chaussée sur environ 400 mètres pour conserver l'alignement d'arbres existant. 9 nouveaux arbres seront plantés pour assurer une continuité de l'alignement existant à l'automne 2023. Les abords de la piste seront réaménagés en espaces verts.

Initiée dès 2012, la démarche PEPS associe l'Eurométropole de Strasbourg, le Groupement des Usagers des Ports de Strasbourg et les Ports de Strasbourg pour proposer et promouvoir des solutions de mobilité alternatives à la voiture solo aux **8 000 salariés des entreprises de l'espace portuaire** qui viennent chaque jour y travailler. Cette démarche repose sur trois domaines d'actions : les transports en commun avec les lignes de bus 14 et 27 qui desservent le territoire, le co-voiturage avec la mise à disposition d'une plateforme commune de co-voiturage depuis début 2023 et enfin le développement des pistes cyclables.

En 2014, les Ports de Strasbourg et l'Eurométropole ont signé une **convention d'aménagements cyclables** dans l'espace portuaire pour un montant de **1,87 millions d'euros**, répartis à parts égales, dont le PAS assure la maîtrise d'œuvre. En 2015, un premier tronçon est construit reliant le rond-point Vitry-le-François à l'entreprise Blue Paper, puis suivent les aménagements cyclables le long de la rue du Havre et de la partie Sud de la rue du Rhin Napoléon.

Au total près de 5,5 km de piste ont été construits dans le cadre de la démarche PEPS, auquel s'ajoutent 1,2 km aménagés dans le cadre de la réhabilitation de la rue du Port du Rhin par le PAS et de la rue du Péage par l'Eurométropole et 2,4 km de voie verte aménagée et financée à part égale par le PAS et l'Eurométropole lors de la réfection de la rue du Rohrschollen.

Des réflexions sont en cours sur la définition du **second programme PEPS** pour terminer de mailler l'espace portuaire au Sud et au Nord. Tous les aménagements réalisés et prévus intègrent une séparation physique des flux, permettant aux cyclistes de circuler en toute sécurité.

Eléments techniques :

- aménagement cyclable en site propre alternant une voie verte de largeur de 4 mètres et une piste cyclable bidirectionnelle de largeur comprise entre 3 mètres et 3,50 mètres,
- aménagement rognant sur l'emprise de la chaussée sur environ 400 mètres linéaires suivant les recommandations techniques du CEREMA,
- dispositif de séparation piste cyclable : chaussée composé d'**îlots d'espaces verts**,
- aménagement éclairé, soit par l'éclairage de chaussée existant, soit par un nouveau dispositif composé 33 candélabres LED de 36 W chacun avec **réduction du niveau d'éclairage de 30 % en milieu de nuit**,
- 750 tonnes d'enrobé composé de **30 % d'agrégats recyclés**,
- **plantation de 9 nouveaux arbres** pour assurer une continuité de l'alignement existant (à l'automne 2023) et **réaménagement des abords en espaces verts**.

À PROPOS DES PORTS DE STRASBOURG

2^e port fluvial de France, 1^{re} gare fret d'Alsace, véritable plate-forme multimodale de transports, les Ports de Strasbourg représentent chaque année 7 millions de tonnes de trafic fluvial et près de 400 000 manutentions pour le trafic conteneurs.

Les Ports de Strasbourg sont au cœur des enjeux de transitions du territoire. Ils sont un **acteur majeur pour la massification des flux de marchandises** au niveau local et national et pour le report modal vers les transports ferroviaires et fluviaux, moins émetteurs. Ils jouent ainsi le rôle de façade maritime du Grand Est.

Ils sont aussi au cœur des enjeux de **décarbonation**, notamment au travers d'une démarche d'écologie industrielle, opérationnelle depuis près de 10 ans, et d'un réseau de chaleur de récupération actif depuis 2021.

Les Ports de Strasbourg allient développement économique et transition écologique. Ce sont ainsi 500 entreprises et plus de 10 000 emplois directs sur les différents sites des ports dans le Bas-Rhin (de Marckolsheim à Lauterbourg). Les Ports de Strasbourg disposent de deux filiales qui participent au dynamisme économique du territoire :

- Rhine Europe Terminals qui gère les terminaux conteneurs ;
- Batorama qui propose des circuits touristiques en bateau et représente la 1^{ère} attraction touristique payante de la région.

Site internet : www.strasbourg.port.fr/ - Les offres d'emploi [ICI](#).

À PROPOS DU GROUPE SOPREMA

SOPREMA est un groupe familial indépendant depuis sa création en 1908, qui s'affirme comme l'une des toutes premières entreprises mondiales dans le domaine de la protection, de l'efficacité énergétique et de la gestion du bâtiment. Industriel responsable et précurseur, le Groupe est aujourd'hui un acteur incontournable de ce secteur. **SOPREMA** propose des solutions performantes et de haute technologie qui répondent à tous les enjeux de la construction neuve résidentielle et non résidentielle, mais également de la rénovation. Les systèmes **SOPREMA** sont développés dans une logique d'éco-conception et affichent aujourd'hui des performances exceptionnelles en termes de qualité et de longévité. La vision de **SOPREMA** : agir pour la valorisation du patrimoine bâti et le confort des usagers, avec la nécessaire réduction de son impact sur l'environnement. <https://www.soprema.fr/fr/>

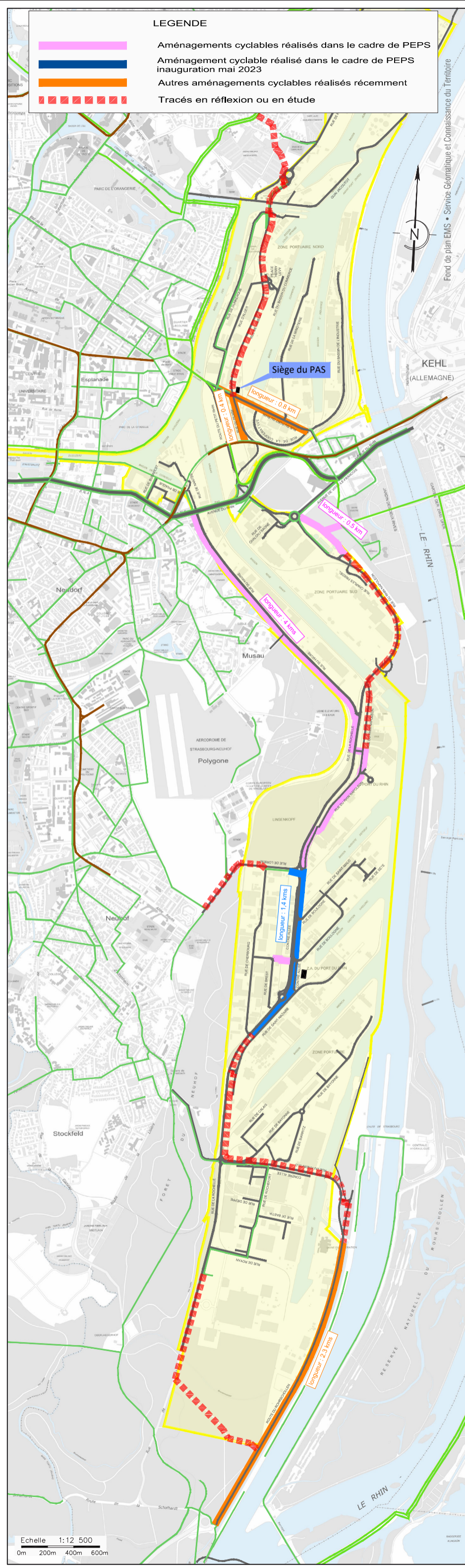
Contact presse :

Pauline JACQUET – Responsable de la promotion portuaire

Tél. 03.88.21.78.05 – mobile 06.33.54.91.78 – mél. : p.jacquet@strasbourg.port.fr

LEGENDE

- Aménagements cyclables réalisés dans le cadre de PEPS
- Aménagement cyclable réalisé dans le cadre de PEPS inauguration mai 2023
- Autres aménagements cyclables réalisés récemment
- Tracés en réflexion ou en étude



Echelle 1:12 500
0m 200m 400m 600m